

**Docteur PONCHAUX**

-----  
ANGEIOLOGUE

10002236023  
-----

42, rue de Bailleul

**59190 HAZEBROUCK**

0328431255

1 rue des oyats 62179 Wissant  
-----

1

**Monsieur le Préfet  
Préfecture du Pas-de-Calais  
rue Ferdinand buisson  
62 000 Arras**

HAZEBROUCK, 06-01-2014

lettre recommandée avec accusé de réception

courrier avant mise en demeure

Monsieur le Préfet

Nous habitons depuis 20 ans le lotissement de la dune d'aval à Wissant

Nul n'est besoin de rappeler la problématique de l'érosion qui devient monstrueuse au fil des dernières tempêtes... La dune d'aval ayant presque disparu avec la mer au bout du parking de la rue des oyats .....

L'érosion devient extrêmement rapide....plus de 10 m , depuis la destruction des blockhaus et malgré la mise en place des pieux

Les services de l'État se sont engagés à prendre toutes les mesures techniques quel qu'en soit l'importance s'il advenait après démolition que la disparition de ces ouvrages était susceptible d'entraîner un impact négatif sur l'érosion de la dune.... Nous sommes donc en situation d'urgence

Il convient que les services de l'État prennent les mesures techniques correspondant aux engagements tels qu'ils ont été pris lors de la décision de démolition des ouvrages de guerre

Je vous remercie de bien vouloir donner à vos services l'ensemble des mesures propres à assurer la sécurité des biens et des personnes

Je ne peux en tant que citoyen français me résigner à voir ma maison partir à la mer....  
Alors que la problématique de protection apparaît parfaitement définie , très différemment d'un aléa climatique telles que xynthia

Il apparaît légitime que l'État français puisse défendre son trait de cote , la disparition de la dune d'aval remanierai complètement la géographie de la baie , entraînant la disparition d'une partie du territoire , défense d'autant justifiée que les dommages à venir sont nettement définis , parfaitement prévisibles , notre pays ayant je le pense les moyens techniques de lutter de façon préventive contre l'érosion

Wissant ne doit pas être comme actuellement un modèle d'érosion mais un modèle de lutte et de prévention contre l'érosion

Veillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de ma plus haute considération.

*Membre d'une A.G.A., le règlement des honoraires par chèque est accepté.*